

# AGROFORESTERIE : UNE PRATIQUE PEU RÉPANDUE DANS LA RÉGION

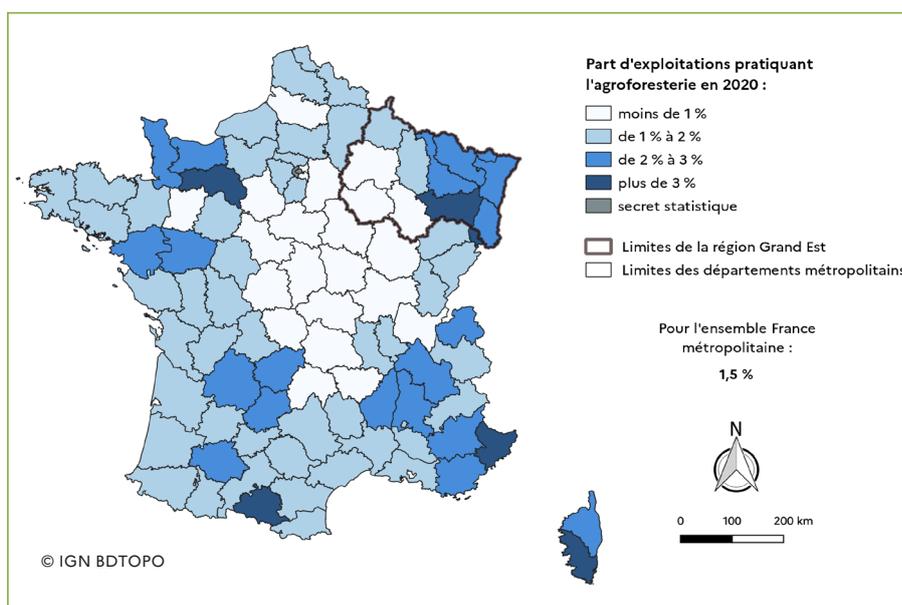
L'agroforesterie au sens large correspond à l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Le recensement agricole de 2020 ne tient compte que des associations végétales et exclut les bois pâturés ainsi que les parcelles bordées de haies ou comprenant des arbres isolés. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements. Elle reste toutefois très peu répandue en 2020 dans le Grand Est, où elle est pratiquée en majorité par des petites exploitations de spécialisations marginales.

## Une pratique marginale

Le Grand Est compte 569 exploitations pratiquant l'agroforesterie en 2020, soit un taux de 1,4 %, ce qui le place à la 9<sup>ème</sup> place des régions métropolitaines en part d'exploitations. La surface régionale en agroforesterie est de 2 034 ha, soit moins de 0,1 % de la SAU. Le Bas-Rhin et les Vosges sont les départements comptant le plus de surface en agroforesterie, avec respectivement 18 % et 17 % de la surface régionale.

## Carte 1

Part d'exploitations pratiquant l'agroforesterie en 2020 selon les départements métropolitains (%)



Champ : France métropolitaine - hors structures gérant des pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Tableau 1**

L'agroforesterie dans les départements du Grand Est en 2020

2020	Nombre d'exploitations faisant de l'agroforesterie	Part des exploitations faisant de l'agroforesterie (%)	Surface totale en agroforesterie (ha)	Répartition de la surface en agroforesterie dans les départements (%)	Surface moyenne en agroforesterie des exploitations <sup>1</sup> (ha)
Ardennes	37	1,4 %	169	8 %	4,6
Aube	26	0,5 %	144	7 %	5,6
Marne	58	0,4 %	151	7 %	2,6
Haute-Marne	17	0,9 %	130	6 %	7,6
Meurthe-et-Moselle	46	2,2 %	189	9 %	4,1
Meuse	29	1,3 %	184	9 %	6,3
Moselle	63	2,2 %	200	10 %	3,2
Bas-Rhin	126	2,6 %	357	18 %	2,8
Haut-Rhin	90	2,2 %	172	8 %	1,9
Vosges	77	3,6 %	339	17 %	4,4
<b>Grand Est</b>	<b>569</b>	<b>1,4 %</b>	<b>2 034</b>	<b>100 %</b>	<b>3,6</b>

<sup>1</sup> Uniquement sur le périmètre des exploitations faisant de l'agroforesterie.

Note de lecture: Dans les Ardennes, 37 exploitations, soit 1,4 % des effectifs, pratiquent l'agroforesterie, sur une superficie de 169 ha, soit 8 % de la SAU totale du département. Ces exploitations cultivent en moyenne une surface agroforestière de 4,6 ha.

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

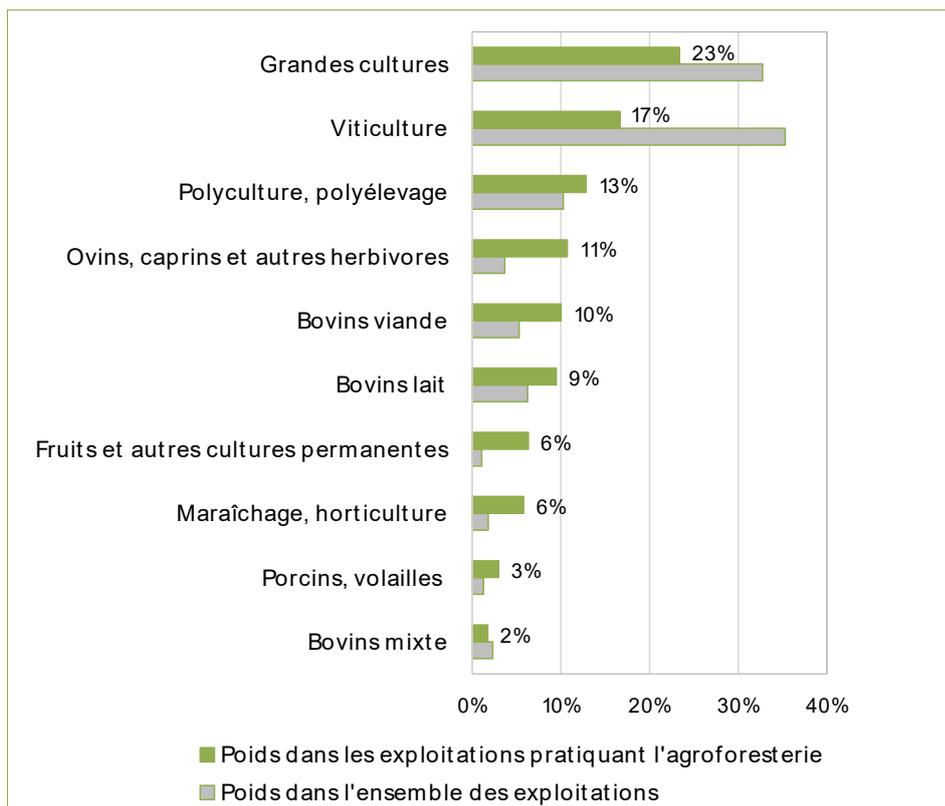
## Des exploitations en spécialisations peu répandues et de petite taille économique

La plupart des exploitations faisant de l'agroforesterie sont spécialisées en grandes cultures ou en viticulture, mais ces secteurs sont sous-représentés par rapport à leur poids dans l'ensemble des exploitations. A l'inverse, certaines spécialisations plus marginales dans la région sont sur-représentées en agroforesterie. C'est notamment le cas des exploitations spécialisées dans les cultures fruitières et autres cultures permanentes (elles sont 8,2 % à la pratiquer), suivies du maraîchage et de l'horticulture (4,4 %) et des élevages d'ovins, caprins et autres herbivores (4,1 %) et des élevages de bovins viande (4,1 %).

La majorité des exploitations pratiquant l'agroforesterie sont de petite taille économique (57 % sont de taille "micro" ou "petite", ayant une production brute standard inférieure à 100 000 €). Ces petites exploitations cultivent 47 % des surfaces agroforestières de la région.

### Graphique 1

Répartition des exploitations pratiquant l'agroforesterie selon leur spécialisation en 2020

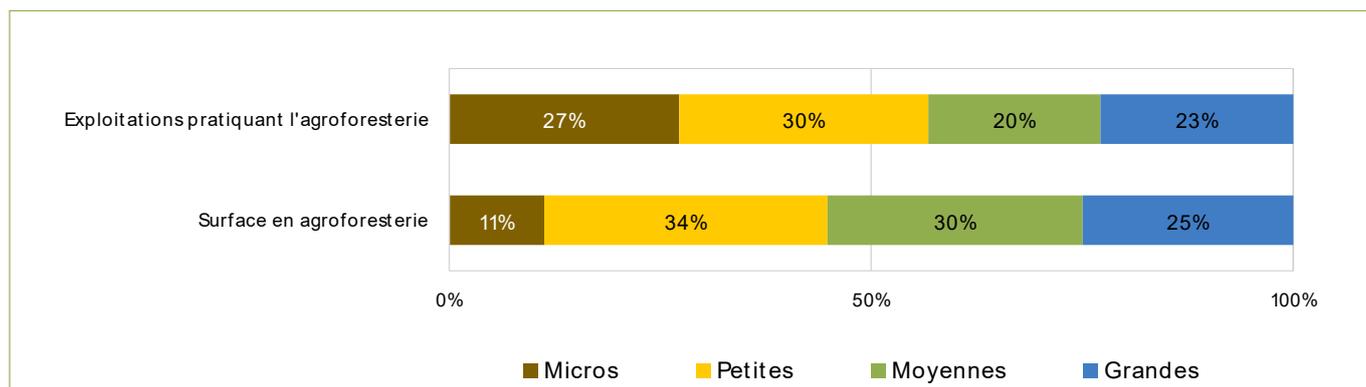


Note de lecture : Parmi les exploitations pratiquant l'agroforesterie, 23 % sont spécialisées en grandes cultures en 2020, un secteur qui rassemble un tiers des exploitations.

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### Graphique 2

Exploitations pratiquant l'agroforesterie selon la dimension économique : répartition des effectifs et de la surface concernée en 2020



Note de lecture : 27 % des exploitations pratiquant l'agroforesterie sont de dimension économique "micro" et cultivent 11 % de la surface en agroforesterie.

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020